



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R28-2018-55

PUBLIÉ LE 20 AVRIL 2018

# Sommaire

## **Académie ROUEN**

R28-2018-04-16-009 - Stage de remise à niveau -Arrêté des enseignants- Printemps 2018  
(5 pages)

Page 3

## **Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord**

R28-2018-04-19-004 - Décision n°443/2018 en date du 19/04/2018 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire à l'exclusion des opérations relevant du BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture", action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture (6 pages)

Page 9

## **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie**

R28-2018-04-19-003 - Arrêté modifiant la composition du Comité régional de la Biodiversité de Normandie modifiant l'AP du 14-09-2017 (6 pages)

Page 16

## **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

R28-2018-04-20-001 - Arrêté donnant agrément à la SARL SAUVEGARDE FORMATION pour dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (3 pages)

Page 23

R28-2018-04-20-002 - Arrêté donnant agrément à la SAS ESPACE PROJET pour dispenser la formation des représentants du personnel aux comités sociaux économiques (2 pages)

Page 27

R28-2018-04-20-003 - Arrêté donnant agrément à M. Christophe CALLE pour dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (3 pages)

Page 30

Académie ROUEN

R28-2018-04-16-009

Stage de remise à niveau -Arrêté des enseignants-  
Printemps 2018

Rouen, le 16 avril 2018

L'Inspectrice d'académie - Directrice  
académique des services de l'éducation  
nationale de la Seine-Maritime

**VU** la circulaire n° 08 – 081 du 03 avril 2008  
relative à l'organisation des stages de remise  
à niveau pendant les vacances scolaires au  
profit des élèves de l'enseignement du premier  
degré

**ARRETE**

**Article premier :** La liste des enseignants conduisant les stages de remise à niveau organisés pendant la période du 30 avril 2018 au 04 mai 2018 est arrêtée comme suit :

CIRCONSCRIPTION	NOM	PRÉNOM	Adresse de l'école où a lieu le stage
<b>Barentin :</b>			
	SOUBERCAZES	Christine	Ec. Marcel Dupré Rue Daniel 76 Barentin
	LENNE	Virginie	Ec. Corneille Sévigné 72 Square Badin 76 Barentin
	CIESIELSKI	Clémence	Ec. Anna de Noailles Rue Francis Yard 76 Barentin
	CAVELIER-LOISEAU	Stéphanie	Ec. La Champmeslé-Fontenelle – 76 Barentin
	ANDRE	Claire	Ec. Rue de l'Avenir 76 Criquetot sur Ouille
	DIAZ	Jérémy	Ec. Les Bleuets Route de Ste Austreberthe 76 Emanville
	DE RYCK	Sonia	Ec. Elémentaire – 76 Lindebeuf
	DEBURE	Marjorie	Ec. Les bleuets – 76 Pavilly
	BALLAND	Véronique	Ec. Les genêts – 76 Sainte Austreberthe
	SELLE	Emilie	Ec. G de Maupassant – 76 Val de Saâne
<b>Bois Guillaume</b>			
	PAJOT	Béatrice	Ecole primaire Guy de Maupassant rue du Petit Château 76850 Bosc le Hard
	LE ROY	Mariannig	Ecole élémentaire G. Sand – place de la mairie -76230 Isneauville
	DOUCET	Hélène	Ecole élémentaire O. Miannay – 76770 Malaunay
	ASSE	Hélène	Ecole élémentaire 76690 Saint Germain sous Cailly
<b>Canteleu</b>			
	BA SAID	Souad	Ec. elem. Flaubert - 21 avenue de Versailles 76380 Canteleu
	PAPLOREY	Céline	Ec. elem. Flaubert -21 avenue de Versailles 76380 Canteleu
	ALORGE	Valérie	Ec. elem. Flaubert -21 avenue de Versailles 76380 Canteleu
	SALITOT	Christine	Ec. elem. Flaubert -21 avenue de Versailles 76380 Canteleu
	HAMEL	Laetitia	Ec. elem. Flaubert - 78 rue Pierre Le roux 76580 Le Trait
	PONSOT	Mélanie	Ec. elem. Flaubert - 78 rue Pierre Le roux 76580 Le Trait
	BOURDONNET	Graciane	Ec. prim.- 5 rue rivière Bourdet 76840 Quevillon
<b>Darnétal</b>			
	MORVAN	Anaïs	Ec. Elémentaire Chemin de la côté 76116 Auzouville sur Ry
	TESSIER	Cécile	Ec. elem. Clémenceau – rue Pierre Lefebvre 76160 Darnétal
	BERLINE	Stéphanie	Ec. elem. Clémenceau – rue pierre Lefebvre 76160 Darnétal
	LEDUCQ	Mikkola	Ec. elem. G. Brassens – 166 rue du Froc aux moines 76520 La Neuville Chant d'Oisel
	SOUDRY	Stéphanie	Ec. elem. G. Brassens – 166 rue du Froc aux moines 76520 La Neuville Chant d'Oisel
	BUARD	Aude	Ec. Rimbaud –rue de la mairie -76520 Saint Aubin Celloville



Dieppe Est			
	PIETTE	Caroline	EE P. Curie - 2 Rue J. Puech - 76370 Neuville les Dieppe
	BUQUET	Nicolas	EE P. Curie - 2 Rue J. Puech - 76370 Neuville les Dieppe
	DA PONTE	Almiro	EE P. Langevin - 73 Rue A. Lamotte - 76370 Neuville les Dieppe
	AMICHAUD	Aude	EE J. Prévert - 12 Rue J. Prévert 76370 Neuville les Dieppe
	BOUVET	Céline	EE G. Brassens - Rue des Papillons - St Martin en Campagne - 76370 Petit Caux
	BUQUET	Marina	EE - 76510 St Jacques d'Alhiermont
	BLONDEL	Sylvie	EE J Rostand – 10 rue des tilleuls – 76510 St Nicolas d'Alhiermont
Dieppe Ouest			
	SCHMITT	Emmanuelle	EE - Rue du Stade 76590 Belmesnil
	TOURMENTE	Wilfrid	EE "Jules Ferry" 76200 Dieppe
	BRIGHENTI	Hélène	EE - Rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
	LE CLECH	Julie	EE "Joseph Devaux » 17 rue Joseph Devaux 76590 La Chaussée
Elbeuf :			
	CAMIA	Véronique	Ecole Brassens Avenue du charrier 76 Elbeuf
	MERLET	Agnès	Ecole Daudet 15 rue des Traités 76 Elbeuf
	FILLASTRE	Elisabeth	Ecole Michelet 16 rue Gaument 76 Elbeuf
	CHIODO	Julie	Ecole Michelet 16 rue Gaument 76 Elbeuf
	PHILIPPE	Séverine	Ecole Mouchel 89 rue de la République 76 Elbeuf
	PUSKAS	Julie	Ecole Mouchel 89 rue de la République 76 Elbeuf
	SOENEN	Christine	Ecole Molière 15 rue du tapis vert 76 Elbeuf
	DULONGHAMPS	Agnès	Ecole 355 rue Frété 76 La Londe
	LECONIAT	Adeline	Ecole Monod 127 rue aux Saulniers 76 St Pierre les Elbeuf
	BOCQUERON	Hélène	Ecole Monod 127 rue aux Saulniers 76 St Pierre les Elbeuf
Eu			
	BLONDEL	Laetitia	Ecole primaire –route neuve -76 Campneuseville
	GUILLEMAIN	Marie	Ecole maternelle R Poujol 27 rue de l'école – 76 Conteville
	TAIN	Clémence	Ecole élémentaire Ledré Delmet Moreau 15 rue Suzanne -76 Le Tréport
	LABBÉ	Sabine	Ecole primaire Les hirondelles 46 rue de l'égalité -76 Saint Pierre en Val
Fécamp			
	MARIN	Laure	EEPU - Route Départementale 33 - 76540 Angerville La Martel
	TASSEL	Emilie	EPPU Henri Blanc - 8, rue René Coty - 76110 Bréauté
	AUGER	Jessy	EPPU - 78 route de Goderville - 76110 Bretteville Du Grand Caux
	LAINÉ	Pascal	EEPU François Rabelais - rue Georges Bourgeois - 76400 Fécamp
	BICHON	Florence	EEPU François Rabelais - rue Georges Bourgeois - 76400 Fécamp
	THIEULEUX	Anne	EEPU François Rabelais - rue Georges Bourgeois - 76400 Fécamp
	FIQUET	Alicia	EEPU J. Lorrain -248 avenue J. Jaurès – 76400 Fécamp
	CADINE	François	EEPU Camus- 2 rue Paul Doumer – 76400 Fécamp
	BAILLEUL	Carole	EEPU Saint Léonard – 3 rue Victor Coviaux – 76400 Fécamp
	BREDEL	Stéphane	EEPU J. Macé et EEPU F. Rabelais – 76400 Fécamp (Sciences et piscine)
	MARCHAND	Frédérique	EEPU Jean Savigny - rue du Hameau martin - 76110 Goderville
	GRANCHER	Damien	EEPU – Rue des écoles – 76540 Sassetot le Mauconduit
Grand Quevilly			
	BUAILLON	Kévin	Ecole Bastié – rue Maryse Hilz 76120 Grand Quevilly
	BANNELLA	Elodie	Ecole Bastié – rue Maryse Hilz 76120 Grand Quevilly
	MALHAIRE	Anaïs	Ecole V. Hugo - Rue du Presbytère 76530 Grand-Couronne



	RENOUX-DONNET	Caroline	Ecole V. Hugo - Rue du Presbytère 76530 Grand-Couronne
	PANCHOUT	Céline	Ecole Flaubert - 55 rue des écoles 76650 Petit-Couronne
<b>Havre Est :</b>			
	FAURE-LECORGNÉ	Laurence	EPC Paul Bert 51 rue des Iris 76610 Le Havre
	DUTOT	Alexandra	EPC Paul Bert 51 rue des Iris 76610 Le Havre
	TIRARD	Honorine	EPC Paul Bert 51 rue des Iris 76610 Le Havre
	SIMON	Géraldine	EPC J.de Grouchy 2 13 Avenue d'Arromanches 76610 Le Havre
	LEGRAND	Solenne	EPC J.de Grouchy 2 13 Avenue d'Arromanches 76610 Le Havre
	RENAUX	Marie-Gabrielle	EPC J.de Grouchy 2 13 Avenue d'Arromanches 76610 Le Havre
	VATINE	Hélène	EPC Robespierre 14 rue Robespierre 76610 Le Havre
	LACHERAY	Virginie	EPC Robespierre 14 rue Robespierre 76610 Le Havre
	SOW	Ramatoulaye	EPC L. Michel allée Léon Moussinac 76610 Le Havre
	MICHAUD	Charlotte	EPC L. Michel allée Léon Moussinac 76610 Le Havre
	TAUVEL	Lauriane	EPC L. Michel allée Léon Moussinac 76610 Le Havre
	FERAILLE	Annabelle	EPC E. Varlin 2 -15 rue E.Aubry 76610 Le Havre
	COIGNARD	Aurélié	EPC F.Buisson 41 rue de Soquence 76600 Le Havre
	PIBOULEAU	Alix	EPC F.Buisson 41 rue de Soquence 76600 Le Havre
	M'BAYE	Jennifer	EPC J. Maridor 58 rue Jean Maridor 76600 Le Havre
	BOURGUIGNON	Perrine	EPC J. Maridor 58 rue Jean Maridor 76600 Le Havre
	PETIT	Karl	EPC M Bouchor -rue Maurice Bouchor 76610 Le Havre
<b>Havre Nord</b>			
	POUCHIN	Rachel	Ecole Carco 23 rue F Carco 76620 Le Havre
	LEVASSEUR	Anaïs	Ecole Carco 23 rue F Carco 76620 Le Havre
	RECHER	Brigitte	Ecole Prévert 22 rue Etienne Méhul 76620 Le Havre
	JEMIN ERNIE	Audrey	Ecole Prévert 22 rue Etienne Méhul 76620 Le Havre
	GUILLERM	Fabrice	Ecole Prévert 22 rue Etienne Méhul 76620 Le Havre
	GALERNE	Soléna	Ecole Massillon 105 rue Massillon 76620 le Havre
	VAN DEN NOORGAETE	Laurence	Ecole Massillon 105 rue Massillon 76620 le Havre
	DUBERNET	Delphine	Ecole Raspail 36 rue Raspail 76620 le Havre
	FONTELINE	Patrick	Ecole Raspail 36 rue Raspail 76620 le Havre
	DESCHAMPS	Marie	Ecole Raspail 36 rue Raspail 76620 le Havre
	LEMAITRE	Emmanuelle	Ecole Wallon 9 rue Maurice Tronelle 76600 Le Havre
	NEEL	Justine	Ecole Wallon 9 rue Maurice Tronelle 76600 Le Havre
<b>Havre Ouest</b>			
	BIZET	Hélène	EPC Stendhal - 130 rue Stendhal 76620 Le Havre
	BERNARD	Manuela	EPC Stendhal - 130 rue Stendhal 76620 Le Havre
	COLLIN	Delphine	EPC Paul Eluard 1 - 4 rue Pierre Farcis 76620 Le Havre
	FIQUET	Géraldine	EPC Paul Eluard 1 - 4 rue Pierre Farcis 76620 Le Havre
	BENARD	Sophie	EPC Paul Eluard 1 - 4 rue Pierre Farcis 76620 Le Havre
	HMAMA	Aude	EPC Paul Eluard 1 - 4 rue Pierre Farcis 76620 Le Havre
	LEGUILLON	Chloé	EP Molière - 31 rue Amiral Courbet 76600 Le Havre
	LEROUGE-BAHOFFÉ	Blandine	EP Molière - 31 rue Amiral Courbet 76600 Le Havre
	MALBERT	Marie-Françoise	EP Molière - 31 rue Amiral Courbet 76600 Le Havre
	TALBOT	Isabelle	EPC Frédéric Bellanger – 9 rue du Dr Gibert 76600 Le Havre
	BAUDRY	Marine	EPC Frédéric Bellanger – 9 rue du Dr Gibert 76600 Le Havre
<b>Havre Sud</b>			
	AYRAL	Raphaëlle	école J. Eberhard 16 av. Ch. de Gaulle 76 Gonfreville l'Orcher
	LEDYS	Jérôme	école J. Eberhard 16 av. Ch. de Gaulle 76 Gonfreville l'Orcher
	BOULANGER	Christelle	école A. Fleury 14 av. J. Eberhard 76 Gonfreville l'Orcher
	LEDRAIT	Florette	école A. Fleury 14 av. J. Eberhard 76 Gonfreville l'Orcher
	FONTELLINE	Virginie	école Turgauville rue M. Thorez 76 Gonfreville l'Orcher
	HATINGUAIS	Cécile	école Les Caraques 13 rue des Caraques 76 Harfleur



	LESAGE	Muriel	école Les Caraques 13 rue des Caraques 76 Harfleur
	MONNIER	Jean-Philippe	école Les Caraques 13 rue des Caraques 76 Harfleur
	BENARD	Amtul	école G. Sand 140 rue de la Vallée 76 Le Havre
	DAUBEUF	Muriel	école G. Sand 140 rue de la Vallée 76 Le Havre
	LEQUEUX	Aline	école H. Dès rue des Châtaigniers 76 La Remuée
	MORAUX	Julien	école du Pré Vert rue de la Grande Ferme 76 St Aubin de Routot
<b>Lillebonne</b>			
	BICHEREL	Virginie	EEPU -76210 Beuzevillette
	OUBASSOUR	Laure	EEPU V. Hugo - 8 rue Victor Hugo - 76 210 Bolbec
	BICHEREL	Yoann	EEPU St Exupéry – rue des écoles – 76170 Grandcamp
	CHAPELAIN	Adeline	EEPU H. Boucher - Rue du Dr Gernez - 76 210 Gruchet le Valasse
	AUBE	Sébastien	EEPU M. Pagnol - 3 Avenue South Wonston - 76 170 La Frenaye
	LANOS	Jean Marie	EEPU H. Carnot - 62 rue de la Libération - 76 170 Lillebonne
	GRANDMARRE	Elsa	EEPU Clairval – Avenue du Clairval 76170 Lillebonne
	DEGREMONT	Pascale	EEPU P. Roux - Rue Maurice Ravel - 76330 Port Jérôme sur Seine
	CHETTY	Virginie	EEPU A. Schweitzer - 12 rue des Cytises -76330 Port Jérôme sur Seine
	GRIEU	Suzanne	EEPU M. Leblanc – 221 rue Pomone – 76170 Saint Antoine la Forêt
<b>Maromme</b>			
	BAUER	Catherine	Ecole Ferry route de Duclair – 76150 Maromme
	GAYOUX	Béatrice	Ecole Flaubert place St Just – 76150 Maromme
	LETHUILLIER LEVET	Valérie	Ecole V. Hugo 2 rue V. Hugo – 76 ND de Bondeville
	DUBOST	Ludivine	Ecole V. Hugo 2 rue V. Hugo – 76 ND de Bondeville
	GELAK	Elodie	Ecole V. Hugo 2 rue V. Hugo Vallons – 76 ND de Bondeville
	PREVOST	Hélène	Ecole Chevreul Gay rue Chevreul 76 Petit Quevilly
	VIOLET	Jean-Eudes	Ecole Chevreul Gay rue Chevreul 76 Petit Quevilly
	BERNARD	Charlotte	Ecole St Just rue Pablo Neruda 76 Petit Quevilly
	LEROY	Guillaume	Ecole H. Wallon Bd Charles De Gaulle 76 Petit Quevilly
	LEBRET	Karine	Ecole H. Wallon Bd Charles De Gaulle 76 Petit Quevilly
	ROBERT	Laetitia	Ecole Meret boulevard Gambetta 76 Petit Quevilly
<b>Montivilliers</b>			
	MARTIN	Carole	Ecole primaire du Fontenay – rue des furets –76290 Le Fontenay
<b>Neufchâtel</b>			
	CROISE	Myriam	Ec. Elém. « G. Brassens » 76220 Gournay en Bray
	WODECKI	Isabelle	Ec. Primaire J Jaurès – 76440 Serqueux
	PIGNY	Alexandra	Ec. Primaire J Jaurès – 76440 Serqueux
<b>Rouen Centre</b>			
	AIT TAHAR	Mohamed	EE Cavalier de la Salle - Boulevard d'Orléans - 76100 Rouen
	FLEURY	Sarah	EE Cavalier de la Salle - Boulevard d'Orléans - 76100 Rouen
	PRAY	Julie	EE Francklin – rue de Constantine -76000 Rouen
	COUETTE	Claire-Marie	EE Rosa Parks – rue des murs St Yon – 76100 Rouen
	BERTHOULE	Aurélié	EE Mullot - Rue Mullot - 76100 Rouen
	JORGE MILLER	Corinne	EE Mullot - Rue Mullot - 76100 Rouen
	GIRARD	Edwin	EE Camus - Boulevard Siegfried - 76130 Mont Saint Aignan
	DESPLANQUE	Léa	EE Camus - Boulevard Siegfried - 76130 Mont Saint Aignan
<b>Rouen Nord</b>			
	VASTEL	Karyn	EEPU G. Méliès - Rue Georges Méliès 76420 Bihorel
	DUGUE	Christine	EEPU Bimorel 17 rue des Augustins 76000 Rouen
	BOURGEAUX	Magali	EEPU Bimorel 17 rue des Augustins 76000 Rouen
	HOUX	Catherine	EEPU J. Ph Rameau 6, bis rue J. Ph Rameau 76000 Rouen
	LANGLOIS	Christopher	EEPU J. Ph Rameau 6, bis rue J. Ph Rameau 76000 Rouen
	HAMTTAT	Fathia	EPPU Ronsard-Villon - 21 rue Newton 76000 Rouen

	BECHET	Caroline	EPPU Ronsard-Villon - 21 rue Newton 76000 Rouen
	LEPICARD	Valérie	EPPU Ronsard-Villon - 21 rue Newton 76000 Rouen
<b>Rouen Sud</b>			
	GOBERT	Pia	Ec. Elém. J.Rostand -Rue Philippe Lanoux- 76300 Sotteville les Rouen
	PARISE	Vincent	Ec. Elém. Gadeau de Kerville - Rue Gadeau de Kerville - 76300 Sotteville les Rouen
	SAINT OUEN	Manuelle	Ec. Elém. Franklin Raspail -Rue Raspail -76300 Sotteville les Rouen
	TAILLEPIED	Aurélié	Ec. Elém. Franklin Raspail -Rue Raspail -76300 Sotteville les Rouen
	MAZEL	Jean Luc	Ec. Elém. Franklin Raspail -Rue Raspail -76300 Sotteville les Rouen
<b>St Etienne du Ry</b>			
	LEBRETON	Céline	Ecole élémentaire Paul Langevin 1 rue Julian Grimau 76800 Saint Etienne du Rouvray
	TROQUEREAU	Camille	Ecole élémentaire Paul Langevin 1 rue Julian Grimau 76800 Saint Etienne du Rouvray
	CADET	Céline	Ecole élémentaire Paul Langevin 1 rue Julian Grimau 76800 Saint Etienne du Rouvray
	DEHORNOIS	Sylvie	Ecole primaire Louis Pergaud 3 rue de l'Argonne 76800 Saint Etienne du Rouvray
	CAHARD	Yoanna	Ecole primaire Louis Pergaud 3 rue de l'Argonne 76800 Saint Etienne du Rouvray
	BONAMY	Katia	Ecole primaire Louis Pergaud 3 rue de l'Argonne 76800 Saint Etienne du Rouvray
	SECK	Annaig	Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie 4 rue des écoles 76410 Cléon
	TOURNOIS	Marie	Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie 4 rue des écoles 76410 Cléon
	BARRIERE	Bénédicté	Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie 4 rue des écoles 76410 Cléon
<b>St Valéry en Cx</b>			
	DURUFLE	Antoine	Ecole Joseph Breton 34 rue Lemercier 76560 Doudeville (2 stages)
	POULLET	Marie	Ecole primaire rue de l'église 76460 Néville
<b>Yvetot</b>			
	FALAISE	Karine	Ecole- 12 rue du Moulin - 76970 Ectot-lès-Baons
	BASIRE	Nadia	Ecole Cahan-Lhermite- 27 rue Carnot - 76190 Yvetot

**Article 2 :** Le secrétaire général de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'inspectrice d'académie – directrice académique  
des services de l'Éducation nationale  
de la Seine-Maritime



Catherine BENOIT-MERVANT



# Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

R28-2018-04-19-004

Décision n°443/2018 en date du 19/04/2018 portant  
subdélégation de signature du directeur interrégional de la  
mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous

*Décision n°443/2018 en date du 19/04/2018 portant subdélégation de signature du directeur  
interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité  
en matière d'ordonnancement secondaire à l'exclusion des opérations relevant du BOP central  
"sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture", action 6 gestion durable des pêches et de  
l'aquaculture*

à l'exclusion des opérations relevant du BOP central  
"sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture",  
action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture

**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE**

**Direction interrégionale de la mer  
Manche Est-mer du Nord**

**Le Havre, le 19 avril 2018**

**Le directeur interrégional de la mer  
Manche Est - mer du Nord**

**DECISION n° 443 / 2018**

**Portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire à l'exclusion des opérations relevant du BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture », action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture.**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°2010-130 du 11 février 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.020 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

**DECIDE :**

**Article 1er :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

- M. Alexandre ELY Directeur interrégional adjoint de la mer
- M. Stéphane GATTO Adjoint au directeur interrégional de la mer
- M. Emmanuel HEMERY Secrétaire général de la DIRMer
- Mme Marie-Charlotte GOURDAIN Secrétaire générale adjointe de la DIRMer

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions et les états de frais de déplacement, conformément à l'annexe I
- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

**Article 2 :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

- M. Franck CARRE Chef du service des phares et balises et chef de la subdivision des phares et balises et du centre POLMAR du Havre par intérim
- M. Marc BONNAFOUS Directeur du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Philippe BRICQUER Directeur adjoint du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Luc NOSLIER Directeur du CROSS Jobourg
- M. Morgan BOURHIS Directeur adjoint du CROSS Jobourg
- M. Romain LACOSTE Chef du service vie courante du CROSS Jobourg
- Mme Carole PREZOT Chef de l'unité affaires financières – secrétariat général – Le Havre
- M. Joël ROMIGUIERE Responsable du pôle de Dunkerque à la subdivision de Dunkerque
- M. René DELCOURT Responsable des pôles de Boulogne-sur-Mer/Etaples et Saint-Valéry sur Somme à la subdivision de Dunkerque
- M. Stéphane LENORMAND Responsable du pôle du Havre à la subdivision du Havre par intérim
- M. Fabrice GIRAL Responsable du pôle de Ouistreham à la subdivision du Havre
- M. Philippe MALGORN Chef de la subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin
- M. Bruno LE ROUX Responsable du pôle de Granville à la subdivision de Cherbourg en Cotentin



**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée, à l'exclusion des contrats et des marchés publics à procédure adaptée ou formalisée d'un montant annuel égal ou supérieur à 15 000 € HT,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à 15 000 € HT,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

**A l'exception des :**

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation.

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

**Article 3 :** subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Pascal BRANTONNE                      Ingénieur d'armement, responsable du bureau moyens nautiques du secrétariat général

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée, à l'exclusion des contrats et des marchés publics à procédure adaptée ou formalisée d'un montant annuel égal ou supérieur à 15 000 € HT,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à 15 000 € HT,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande pour l'achat de carburant naval, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à 30 000 € HT,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

**A l'exception des :**

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

**Article 4 :** subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Frédéric SCHNEIDER                      Commandant PAM THEMIS – Cherbourg en Cotentin
- M. Christian SAUVAGE                      Commandant PAM THEMIS – Cherbourg en Cotentin

- M. David SELLAM	Chef de la Mission territoriale de Caen
- M. Mehdi BOUCHELAGHEM	Chef de la Mission territoriale de Boulogne-sur-Mer
- M. Mickaël KHELIA	Chef du centre de sécurité des navires de Dunkerque
- M. Maxime LEGATHE	Chef du centre de sécurité des navires de Boulogne-sur-Mer
- M. Mathieu FANONNEL	Chef du centre de sécurité des navires du Havre
- M. Sylvain DOUCHET	Chef du centre de sécurité des navires de Rouen
- M. Frédéric LAURENT	Chef du centre de sécurité des navires de Caen
- M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD	Chef du service technique du CROSS Jobourg
- M. Francis METAIRIE	Commandant en second du PAM THEMIS – Cherbourg en Cotentin
- M. Jean-Luc GUILLEMETTE	Commandant de la VR ARMOISE – Boulogne-sur-Mer
- M. Gaëtan GUITTET-DUPONT	Commandant de la VR ARMOISE – Boulogne-sur-Mer par intérim
- M. Christophe MOLIN	Directeur du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Christelle BARDOUX	Directrice adjointe du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Eliane MAHEUT	Directrice du lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer
- M. Tony TOMAS-ANDRE	Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer
- M. Vincent LEQUENNE	Directeur du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin
- M. Bernard BAAHMED	Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin

**à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les bons de transport SNCF.

**A l'exception des :**

- ordres de missions permanents
  - ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
  - ordres de missions liés aux actions de formation.
- qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

**Article 5 :** subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Xavier DESMOULINS                      Chef du service du contrôle des activités maritimes -  
Le Havre
- Mme Muriel ROUYER                      Chef du service de la régulation des activités et des emplois  
maritimes – Le Havre
- M. Xavier MARILL                      Chef de la mission de la mission coordination des politiques  
maritimes - Le Havre
- M. Damien LEVALLOIS                      Adjoint du chef de la mission coordination des politiques  
maritimes - Le Havre
- M. Mathieu LEFORT                      Médecin des gens de mer à Dunkerque
- Mme Caroline GREPINET – AYEWUBO      Médecin des gens de mer à Boulogne-sur-Mer
- Mme Anne-Sylvie BEAUCHER              Médecin des gens de mer au Havre
- M. Jean-Marie REMAZEILLES              Médecin des gens de mer à Caen

**à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,

**A l'exception des :**

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation.

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

**Article 6 :** subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires de centres de coût ci-après :

- Mme Brigitte TIERTANT                      CROSS Gris-Nez - Audinghen
- Mme Pascale DESPREZ                      CROSS Jobourg
- Mme Brigitte THOMAS                      Secrétariat général – unité moyens généraux – Le Havre
- M. Olivier MESNIER                      Subdivision des phares et balises du Havre – pôle de  
Oustreham
- M. Stéphane LENORMAND                      Subdivision des phares et balises du Havre – pôle du Havre
- Mme Armelle PINEAU                      Unité support mutualisée - Cherbourg en Cotentin
- M. Stéphane POLLET                      Subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin
- M. David VAUTIER                      Subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin  
– pôle de Granville



à l'effet de signer les bons de commande issus du centre de prestations comptables mutualisé (CPMC) et en tant que valideur du service fait.

**Article 7 :** La décision n° 836/2017 du 6 septembre 2017 est abrogée.

**Article 8 :** Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans les régions Normandie et Hauts-de-France.

Pour la Préfète, et par délégation  
le directeur interrégional de la mer



Jean-Marie COUPU

(I) l'annexe I peut être consultée à la DIRMer (unité affaires financières)

Collection des décisions

Ampliations :

SGAR NORMANDIE

Préfectures 14-50-59-62-76-80

Direction régionale des finances publiques de Normandie

Directions départementales des finances publiques

de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne

CSN DK BL LH RO CN

CROSS JB - GN -

Missions territoriales de Boulogne-sur-Mer et de Caen

Mmes GOURDAIN – PREZOT – M. HEMERY – Intéressés - unité informatique - dossier

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement de Normandie

R28-2018-04-19-003

Arrêté modifiant la composition du Comité régional de la  
Biodiversité de Normandie modifiant l'AP du 14-09-2017

*arrêté modifiant la composition du Comité régional de la Biodiversité de Normandie*



ARRÊTÉ du 19 avril 2018  
portant modification de l'arrêté n° R28-2017-09-14-003 du 14 septembre 2017  
fixant la composition des membres du Comité Régional de la  
Biodiversité de la Normandie

**LA PREFÈTE  
DE LA RÉGION NORMANDIE**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE  
NORMANDIE**

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 371-3 et D.134-20 et suivants,
- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU le code des relations entre le public et les administrations,
- VU la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,
- VU l'arrêté conjoint de la préfète de la région Normandie et du président du Conseil régional de Normandie n° R28-2017-09-14-003 du 14 septembre 2017 fixant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la Biodiversité de Normandie,
- Sur proposition du secrétariat général aux affaires régionales de Normandie et du directeur général des services du conseil régional de Normandie

ARRÊTENT

**Article 1 :**

L'article 3 de l'arrêté du 14 septembre 2017 susvisé est modifié comme suit :

**1 - Représentants de collectivités territoriales et de leurs groupements (30 % minimum)**

Représentant(s) de	Nombre de représentants	
Conseil régional de Normandie	3	Monsieur Hervé MORIN
		Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE
		Monsieur Didier PERALTA
Conseil Départemental du Calvados	1	Madame Audrey GADENNE
Conseil Départemental de l'Eure	1	Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT
Conseil Départemental de la Manche	1	Madame Valérie NOUVEL



<b>Représentant(s) de</b>	<b>Nombre de représentants</b>	
Conseil Départemental de l'Orne	1	Madame Sophie DOUVRY
Conseil Départemental de Seine-Maritime	1	Madame Cécile SINEAU-PATRY
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande	1	Monsieur Daniel SANNIER
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin	1	Monsieur Jean-Michel GREEN
Parc Naturel Régional Normandie Maine	1	Madame Maryse OLIVEIRA
Parc Naturel Régional du Perche	1	Monsieur Ludovic ASSIER
Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime	1	Monsieur Frédéric WEISZ
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	1	Monsieur Xavier HUBERT
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	1	Monsieur Laurent VASSET
Communauté d'Agglomération Havraise	1	Madame Valérie EGLOFF
Communauté d'Agglomération Le Cotentin	1	Monsieur Philippe BAUDIN
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	1	Madame Léa VERSAVEL
Communauté d'Agglomération Mont-Saint- Michel - Normandie	1	Monsieur Vincent BICHON
Communauté d'Agglomération Seine-Eure	1	Monsieur Jean-Claude CHRISTOPHE
Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine	1	Monsieur Hubert LECARPENTIER
Communauté Urbaine Caen la Mer	1	Monsieur Nicolas JOYAU
Communauté Urbaine d'Alençon	1	Monsieur Bertrand ROBERT
Flers Agglo	1	Monsieur Omar AYAD
Métropole Rouen Normandie	1	Madame Danièle PIGNAT
Saint-Lô Agglo	1	Monsieur Laurent PIEN
Seine Normandie Agglomération	1	Madame Nicole BALMARY
Communautés de communes rurales et communes rurales du Calvados	2	Madame Anne BOISSEL
		Monsieur Patrice GERMAIN
Communautés de communes rurales et communes rurales de l'Eure	2	Monsieur Michel LEROUX
		Madame Marie-Noëlle CHEVALIER
Communautés de communes rurales et communes rurales de la Manche	2	Monsieur Bernard LEBARON
		Madame Joëlle LEVAVASSEUR
Communautés de communes rurales et communes rurales de l'Orne	2	Madame Marie-Françoise FROUEL
		Monsieur Alain LENORMAND

Communautés de communes rurales et communes rurales de la Seine-Maritime	2	Madame Marie-Laure DUFOUR Monsieur Cyriaque LETHUILLIER
Commission locale de l'eau du SAGE Huisne	1	Monsieur Philippe PICQ
Commission locale de l'eau du SAGE Orne moyenne	1	Monsieur Christophe CARRANO
Commission locale de l'eau du SAGE Risle et Charentonne	1	Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN
Commission locale de l'eau du SAGE Sienne, Soulles, Côtiers Ouest Cotentin	1	Monsieur Stéphane VILLAESPESA
Commission locale de l'eau du SAGE Cailly, Aubette, Robec	1	Monsieur Dominique GAMBIER

## 2 - Représentants de l'Etat et de ses établissements publics (15 % minimum)

Préfète de Région Normandie	1	Madame Fabienne BUCCIO
Préfet du Calvados	1	Madame Dorothée CHERON
Préfet de l'Eure	1	Madame Laurence BISIOU
Préfet de la Manche	1	Madame Véronique NAËL
Préfète de l'Orne	1	Madame Céline BUREAU
Préfète de Seine-Maritime	1	Monsieur Yvan CORDIER
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie	1	Monsieur Patrick BERG
Direction interdépartementale des routes du Nord Ouest	1	Monsieur Alain DE MEYERE
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie	1	Madame Caroline GUILLAUME
Direction interrégionale de la Mer Manche Est-Mer du Nord	1	Monsieur Jean-Marie COUPU
Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie	1	Monsieur Fabrice DAUMAS
Agence Régionale de la Santé	1	Madame Christine GARDEL
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Délégation Normandie	1	Monsieur Jean-Philippe LACOSTE
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	1	Monsieur Dominique GODEFROY
Office National des Forêts	1	Monsieur Samuel SERE dit SEMPE
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	1	Monsieur François DENIS

Agence Française de la Biodiversité	2	Monsieur Olivier FAURIEL Madame Gwenola de ROTON
Agence de l'Eau Seine-Normandie	1	Monsieur André BERNE
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	1	Madame Bernadette DORET
Grand Port maritime de Rouen	1	Madame Claire BERTOLONE
Grand Port maritime du Havre	1	Madame Natacha MASSU
Etablissement public foncier de Normandie	1	Monsieur Gilles GAL
Rectorat	1	Monsieur Denis ROLLAND

### 3 - Représentants d'organismes socio-professionnels, de propriétaires, d'usagers de la nature, de gestionnaires et d'experts de la région (20 % minimum)

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie	2	Monsieur Rémi BAILHACHE Madame Chantal DURECU
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Normandie	2	Madame Florence VIVIER Monsieur Pierre GRANIER
Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat	1	Monsieur Dominique VONTHRON
Comité Régional de la Conchyliculture de Normandie Mer du Nord	1	Monsieur Louis TEYSSIER
Comité Régional des Pêches de Normandie	1	Monsieur Olivier BECQUET
Comité Régional du Tourisme de Normandie	1	Monsieur Jean-Louis LAVILLE
Fédération régionale de chasse de Normandie	2	Madame Bisserka BEFORT Monsieur Alain DURAND
Association régionale de Normandie des fédérations départementales de pêche	2	Madame Liliane VAL Monsieur Jean BATTINI
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles	1	Monsieur Xavier HAY
Confédération paysanne Normandie	1	Monsieur Patrick HAMELIN
Jeunes agriculteurs	1	Monsieur Pierre LE BAILLIF
Coordination Rurale Normandie	1	Monsieur Jacques LAMIOT
Association bio Normandie	1	Monsieur Gaël AVENEL
Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie	1	Monsieur Amaury LATHAM
Fédération régionale des syndicats de propriété privée rurale	1	Monsieur Daniel BUSSY
Société d'aménagement foncier et d'aménagement rural	1	Monsieur Emmanuel HYEST
Agences d'urbanisme de Normandie	1	Madame Anne-Sophie BOISGALLAIS

Représentant(s) de	Nombre de représentants	
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Normandie	1	Monsieur Fabien TESSIER
Réseau de Transport d'Electricité	1	Madame Marie BERTRAND
Union normande des industries de carrières et matériaux de construction	1	Monsieur Antoine LAMACHE
Comité régional olympique et sportif Normandie	1	Monsieur Christian VANNIER
Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer	1	Monsieur Jean LEPIGOUCHET
UFC Que Choisir	1	Madame Jacqueline FIHEY

**4 - Représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité visés à l'article L. 141-3 du code de l'environnement et de gestionnaires d'espaces naturels (20 % minimum)**

Représentant(s) de	Nombre de représentants	
Association Faune et Flore de l'Orne	1	Madame Alicia BOUVET
Association Patrimoine Géologique de Normandie	1	Monsieur Jacques AVOINE
Centre d'Action Régional pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement	1	Monsieur Joël OUF
Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement	1	Monsieur Alain BEAUFILS
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin	1	Monsieur Mickaël BARRIOZ
Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie ouest	2	Madame Magali CERLES
		Monsieur Gérard CLOUET
Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Seine	2	Madame Aurélie PHILIPPEAU
		Monsieur Franck NIVOIX
FNE Normandie	6	Madame Marie ATINAULT
		Madame Claudine JOLY
		Madame Annick HOLLEVILLE
		Monsieur Quentin GANTIER
		Monsieur Olivier BLANCHARD
		Monsieur Emile CONSTANT
Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin	1	Monsieur François GALLY
Groupe Mammalogique Normand	1	Monsieur François LEBOULENGER
Groupe Ornithologique Normand	1	Madame Joëlle RIBOULET
Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Normandie	1	Madame Sophie CHAUSSI
Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement	2	Madame Véronique LEROUX
		Monsieur Dominique BAUDUIN

Représentant(s) de	Nombre de représentants	
Ligue pour la Protection des Oiseaux Normandie	1	Monsieur Jean-Michel GANTIER
Maison de l'Estuaire	1	Madame Sylvie BARBIER
Office pour les Insectes et leur Environnement	1	Madame Claire MOUQUET
Réserves naturelles de France	1	Madame Marie-Léa TRAVERT
Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Normandie	2	Madame Séverine STAUTH
		Monsieur Frédéric LAMBLIN

**5 - Des scientifiques ou représentants d'organismes de recherche, d'études ou d'appui aux politiques publiques et de personnalités qualifiées (5 % minimum)**

Représentant(s) de	Nombre de représentants	
Université de Rouen Normandie	1	Madame Aurélie HUSTE
Université Le Havre Normandie	1	Madame Joëlle FORGET-LERAY
Université de Caen Normandie	1	Madame Servane LEMAUVIEL-LAVENANT
Conservatoire botanique national de Brest	1	Madame Catherine ZAMBETTAKIS
Conservatoire botanique national de Bailleul	1	Madame Carine DOUVILLE
Expert régional	1	Madame Christine LE NEVEU
Expert régional	1	Monsieur Sylvain DIQUELOU
Expert régional	1	Monsieur Jean-Marc BEREPION
Expert régional	1	Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD
Expert régional	1	Monsieur Stéphane WEIL

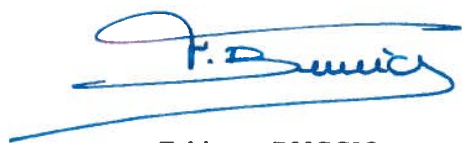
Article 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté du 14 septembre 2017 susvisé ne sont pas modifiées.

Article 3 :

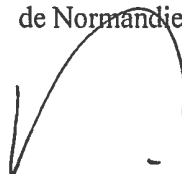
La Préfète de Région Normandie et le Président du Conseil régional de Normandie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie, et consultable sur les sites Internet de la préfecture de région et du Conseil régional de Normandie et dont copie sera transmise aux membres du comité.

La préfète de la région Normandie,  
préfète de Seine-Maritime



Fabienne BUCCIO

Le président du conseil régional  
de Normandie



Hervé MORIN



Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

R28-2018-04-20-001

Arrêté donnant agrément à la SARL SAUVEGARDE  
FORMATION pour dispenser la formation des  
représentants du personnel aux comités d'hygiène, de  
sécurité et des conditions de travail



PREFETE DE LA REGION NORMANDIE

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi  
de Normandie

**Arrêté donnant agrément à la SARL SAUVEGARDE FORMATION  
pour dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène,  
de sécurité et des conditions de travail.**

**La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** les articles L. 4611-1 et suivants du code du travail relatifs aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

**Vu** les articles L. 4614-14 à 16 du code du travail relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et les articles R. 4614-21 à 29 pris pour leur application ;

**Vu** les articles L. 6351-1 et suivants du code du travail relatifs aux obligations des organismes de formation ;

**Vu** le décret du 16 février 2017 nommant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 10 octobre 2017 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT sur l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie;

**Vu** l'arrêté SGAR n°17.098 du 23 octobre 2017 de la préfète de la région Normandie portant délégation de signature notamment en matière de compétences générales à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)  
Siège :14 avenue Aristide Briand 76108 ROUEN cedex 1 Tél. 02 32 76 16 20 Télécopie 02 32 76 16 79  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) - [www.normandie.direccte.gouv.fr](http://www.normandie.direccte.gouv.fr)

**Vu** la décision du 2 novembre 2017 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, portant subdélégation de signature notamment en matière de compétences générales du préfet de région ;

**Vu** la demande de la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** sise 918, route de Guetteville à ANCRETTEVILLE SAINT-VICTOR (76760) en vue d'obtenir son inscription sur la liste préfectorale des organismes de formation habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

**Vu** l'avis favorable en date du 16 avril 2018 émis par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) de Normandie ;

**Considérant** qu'aux termes de l'article R. 4614-26 du code du travail : « *Les organismes qui demandent à figurer sur la liste arrêtée par le préfet de région établissent leur aptitude à assurer, conformément aux dispositions de la sous-section 1, la formation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils justifient notamment des capacités de leurs formateurs et de l'expérience acquise par ces derniers en matière de prévention des risques professionnels et de conditions de travail. Le préfet de région se prononce après avis du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle. Le silence gardé pendant plus de quatre mois sur une demande d'agrément vaut décision de rejet* ».

**Considérant** que l'instruction de la demande a permis d'établir l'aptitude de la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** à assurer la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail conformément à la réglementation en vigueur ; que la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** a notamment justifié de ses capacités et de l'expérience acquises en matière de prévention des risques professionnels et de conditions de travail ;

## ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : La **SARL SAUVEGARDE FORMATION** sise 918, route de Guetteville à ANCRETTEVILLE SAINT-VICTOR (76760) est inscrite sur la liste des organismes de formation habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Article 2 : Conformément à l'article R. 4614-29 du code du travail, la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** devra remettre avant le 31 mars de chaque année à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, un compte-rendu de ses activités au cours de l'année écoulée.

Article 3 : Conformément à l'article R. 4614-27 du code du travail, la présente habilitation peut faire l'objet d'un retrait si la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** cesse de répondre aux qualifications ayant justifié son inscription sur la liste préfectorale concernant, notamment, son aptitude à assurer la formation, sa capacité de formateur, la non remise ou la remise incomplète ou tardive du compte rendu annuel d'activité.

Article 4 : Conformément à l'article R. 4614-28 du code du travail, une attestation d'assiduité, destinée à l'employeur lors de la reprise du travail, devra être délivrée au stagiaire à la fin du stage.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales et Monsieur le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Normandie.

Fait à Rouen, le 20 avril 2018

P/La Préfète et par subdélégation,  
Le directeur régional adjoint



Johann GOURDIN

Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de  
la consommation, du travail et de l'emploi

R28-2018-04-20-002

Arrêté donnant agrément à la SAS ESPACE PROJET pour  
dispenser la formation des représentants du personnel aux  
comités sociaux économiques





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA REGION NORMANDIE

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi  
de Normandie

**Arrêté donnant agrément à la SAS ESPACE PROJET  
pour dispenser la formation des représentants du personnel  
aux comités sociaux économiques**

**La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** les articles L. 2325-44 et R. 2325-8 du Code du Travail, relatifs à la formation des membres des comités sociaux économiques ;

**Vu** les articles L. 6351-1 et suivants du Code du Travail relatifs aux obligations des organismes de formation ;

**Vu** la demande de la **SAS ESPACE PROJET** sise 45, avenue Foch à LE HAVRE (76600), en vue d'obtenir son inscription sur la liste préfectorale des organismes de formation habilités à dispenser la formation économique des représentants du personnel aux comités sociaux économiques ;

**Vu** le décret du 16 février 2017 nommant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 10 octobre 2017 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT sur l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie;

**Vu** l'arrêté SGAR n°17.098 du 23 octobre 2017 de la préfète de la région Normandie portant délégation de signature notamment en matière de compétences générales à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

**Vu** la décision du 2 novembre 2017 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, portant subdélégation de signature notamment en matière de compétences générales du préfet de région ;

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)  
Siège :14 avenue Aristide Briand 76108 ROUEN cedex 1 Tél. 02 32 76 16 20 Télécopie 02 32 76 16 79  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) - [www.normandie.direccte.gouv.fr](http://www.normandie.direccte.gouv.fr)

**Vu** l'avis favorable en date du 16 avril 2018 émis par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) de Normandie ;

**Considérant** que l'instruction de la demande a permis d'établir l'aptitude de la **SAS ESPACE PROJET** à assurer la formation économique des représentants du personnel aux comités sociaux économiques, au vu notamment de la pertinence des supports pédagogiques proposés et de l'expérience et des qualités pédagogiques des formateurs ;

## ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : La **SAS ESPACE PROJET** sise 45, avenue Foch à LE HAVRE (76600) est inscrite sur la liste préfectorale des organismes de formation habilités à dispenser la formation économique des représentants du personnel aux comités sociaux économiques.

Article 2 : Cette habilitation est valable pour les formateurs ci-dessous désignés :

- **Monsieur Pierre LAURENT**
- **Monsieur Yves COLOMBEL**

Article 3 : La présente habilitation peut faire l'objet d'un retrait si la **SAS ESPACE PROJET** cesse de répondre aux qualifications ayant justifié son inscription sur la liste préfectorale concernant, notamment, son aptitude à assurer la formation, sa capacité de formateur, la non remise ou la remise incomplète ou tardive du compte rendu annuel d'activité.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales et Monsieur le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Normandie.

Fait à Rouen, le 20 avril 2018

P/La Préfète et par subdélégation,  
Le directeur régional adjoint

Johann GOURDIN

Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de  
la consommation, du travail et de l'emploi

R28-2018-04-20-003

Arrêté donnant agrément à M. Christophe CALLE pour  
dispenser la formation des représentants du personnel aux  
comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA REGION NORMANDIE

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi  
de Normandie

**Arrêté donnant agrément à Monsieur Christophe CALLE  
pour dispenser la formation des représentants du personnel  
aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.**

**La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** les articles L. 4611-1 et suivants du code du travail relatifs aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

**Vu** les articles L. 4614-14 à 16 du code du travail relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et les articles R. 4614-21 à 29 pris pour leur application ;

**Vu** les articles L. 6351-1 et suivants du code du travail relatifs aux obligations des organismes de formation ;

**Vu** le décret du 16 février 2017 nommant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 10 octobre 2017 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT sur l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie;

**Vu** l'arrêté SGAR n°17.098 du 23 octobre 2017 de la préfète de la région Normandie portant délégation de signature notamment en matière de compétences générales à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)  
Siège : 14 avenue Aristide Briand 76108 ROUEN cedex 1 Tél. 02 32 76 16 20 Télécopie 02 32 76 16 79  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) - [www.normandie.direccte.gouv.fr](http://www.normandie.direccte.gouv.fr)

**Vu** la décision du 2 novembre 2017 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, portant subdélégation de signature notamment en matière de compétences générales du préfet de région ;

**Vu** la demande de Monsieur Christophe CALLE, demeurant 324 avenue Jean de la Varende à BOIS GUILLAUME (76230) en vue d'obtenir son inscription sur la liste préfectorale des organismes de formation habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

**Vu** l'avis favorable en date du 16 avril 2018 émis par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) de Normandie ;

**Considérant** qu'aux termes de l'article R. 4614-26 du code du travail : « *Les organismes qui demandent à figurer sur la liste arrêtée par le préfet de région établissent leur aptitude à assurer, conformément aux dispositions de la sous-section 1, la formation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils justifient notamment des capacités de leurs formateurs et de l'expérience acquise par ces derniers en matière de prévention des risques professionnels et de conditions de travail. Le préfet de région se prononce après avis du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle. Le silence gardé pendant plus de quatre mois sur une demande d'agrément vaut décision de rejet* ».

**Considérant** que l'instruction de la demande a permis d'établir l'aptitude de Monsieur Christophe CALLE à assurer la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail conformément à la réglementation en vigueur ; que Monsieur Christophe CALLE a notamment justifié de ses capacités et de l'expérience acquises en matière de prévention des risques professionnels et de conditions de travail ;

## ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur Christophe CALLE, demeurant 324 avenue Jean de la Varende à BOIS GUILLAUME (76230) est inscrit sur la liste des organismes de formation habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Article 2 : Conformément à l'article R. 4614-29 du code du travail, Monsieur Christophe CALLE devra remettre avant le 31 mars de chaque année à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, un compte-rendu de ses activités au cours de l'année écoulée.

Article 3 : Conformément à l'article R. 4614-27 du code du travail, la présente habilitation peut faire l'objet d'un retrait si Monsieur Christophe CALLE cesse de répondre aux qualifications ayant justifié son inscription sur la liste préfectorale concernant, notamment, son aptitude à assurer la formation, sa capacité de formateur, la non remise ou la remise incomplète ou tardive du compte rendu annuel d'activité.



Article 4 : Conformément à l'article R. 4614-28 du code du travail, une attestation d'assiduité, destinée à l'employeur lors de la reprise du travail, devra être délivrée au stagiaire à la fin du stage.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales et Monsieur le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Normandie.

Fait à Rouen, le 20 avril 2018

P/La Préfète et par subdélégation,  
Le directeur régional adjoint.



Johann GOURDIN

Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.